

URBACT

28 UE, Norvège, Suisse

Programme de coopération Interrégionale

URBACT est le seul programme européen de coopération territoriale dédié exclusivement à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les villes sur le développement urbain durable. Depuis sa création en 2002, sa gestion est déléguée à la France (Agence nationale de la cohésion des territoires, autorité de gestion) par la Commission Européenne pour le compte des 28 États membres et de 2 États partenaires (Suisse et Norvège).

Il vise à répondre aux besoins des villes en renforçant leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques intégrées. Au travers de réseaux de villes et d'activités de formation, il promeut au plus près des élus, des responsables municipaux et des acteurs locaux une approche intégrée et participative du développement urbain.

Budget Total 96 M€. Taux de cofinancement FEDER 70 ou 85%

Mis à jour le : 23/06/2022



Sur quels objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT 11 :
Administration

OS 1 : Améliorer la capacité des villes à gérer des politiques et des pratiques urbaines durables selon une approche intégrée et participative (activités de renforcement des capacités)

OS 2 : Améliorer la conception de stratégies et de plans d'actions urbains durables dans les villes (réseaux de conception d'actions)

OS 3 : Améliorer la mise en œuvre de plans intégrés pour le développement urbain durable (réseaux de mise en œuvre et réseaux de transfert de bonnes pratiques)

OS 4 : Partager les savoirs thématiques d'URBACT et la connaissance sur tous les aspects du développement urbain durable à l'ensemble des praticiens et décisionnaires à tous les niveaux (UE, national, régional et local) pour l'amélioration des politiques urbaines (activités de dissémination et de capitalisation)

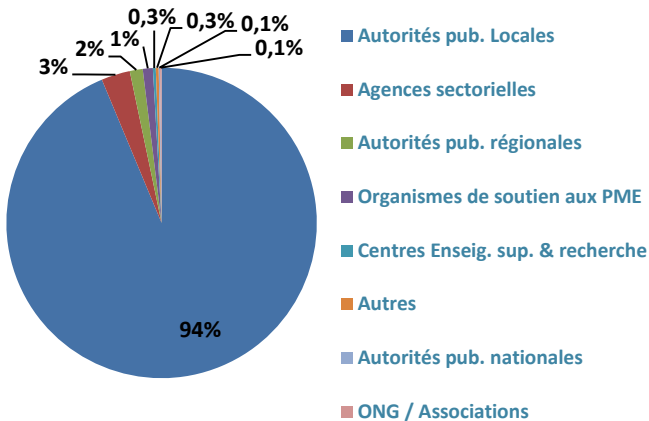
Où en est la mise en œuvre du programme ? (Situation au 26/04/2022 en Millions d'€)

Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre Projets	Bénéficiaires FR*	Chef de File FR
OT 11: Administration	96,3 M€	74,3 M€	77,5 M€	104%	94	48	10
Total	96,3 M€	74,3 M€	77,5 M€	104%	94	48**	10

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

** Participation totale. 33 bénéficiaires français différents sans double compte.

Qui sont les bénéficiaires des financements ?



La quasi-totalité des bénéficiaires sont des autorités publiques locales (Communes, Communautés de Communes, Agglomérations, Métropoles et agences spécialisés telles que les agences d'urbanisme.

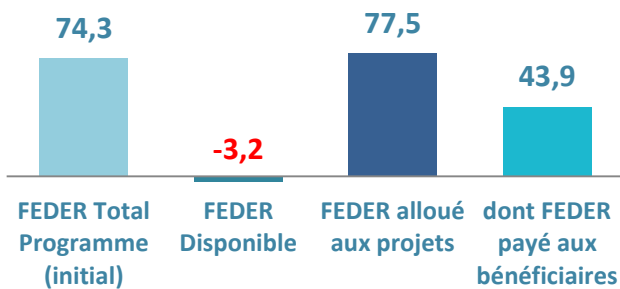
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 26/04/2022 ?

Une seule thématique éligible (OT 11 gouvernance et administration) qui émerge sur les questions environnementales, de développement économique et d'inclusion sociale.

Sous l'objectif thématique 11 dédié au renforcement des capacités institutionnelles et d'une administration publique efficace, URBACT a concentré 70% de ses ressources sur l'échange et l'apprentissage sur 5 thématiques prioritaires regroupées en 3 catégories :

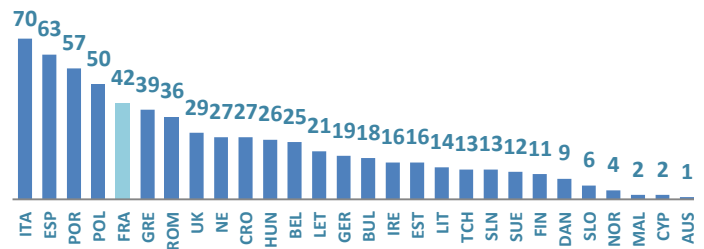
- économie et compétitivité
- environnement urbain et résilience
- emploi, social et éducation

Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (Situation au 26/04/2022 (en Millions d'€))



Le montant indiqué pour le FEDER alloué aux projets est le montant programmé pour l'ensemble des projets depuis le début de la programmation. Il ne prend pas en compte les montants restants après la clôture des projets terminés à ce jour. Le montant alloué aux projets après réinjection dans la maquette des montants restants après clôture est de 74,2M€. Les montants indiqués concernant l'ensemble du programme, prennent en compte les montants alloués aux 5 projets AG et à l'Assistance Technique.

Quelle participation selon les pays partenaires ?



Un total de 668 villes partenaires ont été impliquées dans les 83 réseaux URBACT. Si les participations multiples sont supprimées, ce chiffre est de 451. Seuls les réseaux qui ont été approuvés pour deux phases et ont participé à l'ensemble du projet sont comptabilisés ici. Les réseaux qui n'ont pas été acceptés en phase 2 ne sont pas considérés comme ayant suivi l'intégralité du processus URBACT.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement URBACT

Le programme URBACT est ouvert aux porteurs de projets situés dans les 28 pays éligibles au programme. Les projets doivent réunir à minima 6 partenaires situés dans les régions et départements de des 28 pays.

Trois appels à projets ont été organisés par URBACT III pour la sélection de réseaux de villes pour des :

- **Réseaux de conception d'actions intégrées** sont destinés à soutenir un processus organisé d'échange et d'apprentissage par le biais d'une planification concrète d'actions : identification d'une problématique locale et développement d'un plan d'action intégré qui doit répondre à un défi par une approche participative ;
- **Réseaux de mise en œuvre d'actions intégrées** ciblent les villes qui disposent déjà d'une stratégie ou d'un plan urbain intégré et qui souhaitent améliorer la manière dont ces stratégies ou plans sont mis en œuvre

URBACT

Programme de coopération Interrégionale

(échanges, partage d'expériences, identification problèmes et suggestion de solutions pour surmonter les défis de la mise en œuvre d'un plan d'action)

- **Réseaux de transfert de bonnes pratiques** visent à adapter et transférer les bonnes pratiques validées entre les villes européennes. Ces réseaux sont coordonnés par des villes qui ont reçu le label URBACT Good Practice.

Les 3 types de réseaux ont une durée de 30 mois répartie en deux phases :

- Une phase de 6 mois pour le développement d'un projet complet avec des échanges élaborés et une méthodologie d'apprentissage,
- Une phase de 24 mois pour la mise en œuvre des activités prévues par le réseau.

Le dernier appel à projets pour la période de programmation d'URBACT III (2014-2020) a été lancé début 2019.

Les projets emblématiques du programme URBACT en cours

<p>Projet : BioCanteens II – l'alimentation pivot du développement : essaimage vers de nouvelles villes</p> <p>Education – Nourriture – Environnement – Économie Locale – Gouvernance</p>	 
<p>Chef de file : Mouans-Sartoux (FR)</p> <p>Budget total : 550 000 €</p> <p>Subvention FEDER : 430 000 €</p> <p>Durée : juin 2021 – décembre 2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Liège (BE)- Gavà (ES)- Wrocław (PL)
<p>Objectif Thématique : Environmental protection and resource efficiency</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Quand on trouve la bonne recette, il faut la reprendre ! Le succès du projet d'URBACT BioCanteens (2018 – 2021, plus d'information sur urbact.eu/biocanteens), a incité URBACT à proposer à la ville de Mouans-Sartoux de reproduire le partage de connaissances effectué, dans le passé, avec d'autres sept villes européennes. Fort de l'expérience antérieure, de la méthodologie et des outils créés, de nouvelles villes partenaires en bénéficieront et pourront adapter à leur contexte local cette bonne pratique : la distribution quotidienne des repas scolaires 100% bio, locaux et végétariens. Une telle initiative en direction des écoles porte une politique municipale intégrée et coordonnée autour de l'alimentation, l'agriculture et l'environnement.</p>	
<p>Éléments clés</p> <p>Les trois nouvelles villes partenaires de BioCanteens II souhaitent :</p> <ul style="list-style-type: none">• renforcer la distribution des repas scolaire majoritairement composés de produits bio et locaux ;• réduire drastiquement le gaspillage alimentaire et compenser ainsi le coût plus élevé du passage au bio ;• organiser des activités éducatives dédiées à la sensibilisation des enfants à l'alimentation durable et changer les habitudes des résidents ;• créer des dispositifs fortement basés sur la souveraineté et la gouvernance alimentaires (à l'exemple de la ferme municipale créée à Mouans-Sartoux pour alimenter les cantines scolaires).• Augmenter, en conséquence, les opportunités de travail et inciter des changements positifs sur la planification urbaine locale.	

Les enjeux

BioCanteens II soulève des enjeux importants liés à la méthode de transfert de bonnes pratiques utilisée entre les villes. Si certains défis ont été déjà présents dans la première édition de BioCanteens, d'autres sont nouveaux et les solutions trouvées représentent, pour la ville de transfert Mouans-Sartoux, autant de points d'amélioration des dispositifs déjà en place.

L'un des défis principaux est la méfiance vis-à-vis de la certification bio. Par ailleurs, dans les trois villes il reste beaucoup de réticences et de doutes sur l'intérêt d'investir dans l'agriculture urbaine bio. Enfin la temporalité de mise en œuvre du projet est un défi important car il n'y a que 18 mois pour atteindre les résultats escomptés.

L'après

L'expérience de Mouans-Sartoux représente une réelle solution au sein d'une orientation politique plus large pour concilier un équilibre entre alimentation et développement social et économique.

Grâce à des programmes et partenariats internationaux remarquables tels la déclaration alimentaire et climatique de Glasgow, le Milan Urban Food Policy Pact et son 7^e forum mondial à Barcelone, ou le Resource centres on Urban Agriculture and Food, et l'International Urban Food Network, les villes revendiquent aujourd'hui leur volonté et capacité à influencer sur la politique alimentaire via des initiatives comme celle menée par Mouans-Sartoux.

L'engagement de Mouans-Sartoux à travailler sur le thème de l'alimentation durable est la traduction d'une approche intégrée durable de la politique de la ville répondant à une variété de besoins interdépendants dont les réponses sont étroitement intégrées : restauration scolaire, santé, emploi, urbanisme, agriculture, éducation, commande publique, environnement, etc.

Dernièrement, BioCanteens II a exploré les interrelations entre les politiques alimentaires et les marchés publics européens. Restez à l'écoute pour en savoir plus !

Le saviez-vous?

Environ 20 % de tous les aliments produits dans l'UE sont gaspillés ? Cela entraîne des émissions annuelles de 186 millions de CO2. Pour en savoir comment réduire ces chiffres, URBACT vous invite à lire cet article (lien en anglais) : <https://urbact.eu/six-solutions-city-authorities-help-us-all-waste-less-food>

Personne contact : clara.garrone@mouans-sartoux.net

Site internet / Réseaux sociaux :

<https://urbact.eu/biocanteens2>

<https://www.youtube.com/watch?v=h2E83F6B-Gc> (Français)

En savoir plus sur le programme - Contacts :**Autorité de Gestion**

Tél : [REDACTED]

Mail : sabrina.abdi@anct.gouv.fr

Adresse : ANCT - 20 avenue Ségur - 75007 Paris

Secrétariat Conjoint

Tél : [REDACTED]

Mail : communication@urbact.eu

Adresse : ANCT - 20 avenue Ségur - 75007 Paris